

Fiche de poste

CONSEILLER(E) EN FORMATION CONTINUE (CFC)

Détail de l'offre

Informations générales

Organisme de rattachement : Rectorat de MAYOTTE

Date de fin de publication : 15/10/2023

Description du poste

Catégorie : A

Domaine fonctionnel : Éducation et formation au long de la vie

Statut du poste : Vacant

Nature du poste : Titulaire ou contractuel ayant obtenu le certificat de qualification CFC

Intitulé du poste : Conseiller en Formation Continue

Descriptif de l'employeur : Rectorat de l'académie de MAYOTTE

Description du poste : Conseiller en Formation Continue au GRETA / GIP-FCIP de Mayotte

Date de prise de poste : au plus tôt.

1 - Description du poste

Le Conseiller en Formation Continue, acteur du réseau académique de la formation tout au long de la vie, est chargé de développer les activités de formation continue des adultes au GRETA et/ou au GIP-FCIP de Mayotte.

Les fonctions du conseiller en formation continue :

Les activités d'un conseiller en formation continue ont pour objet le conseil en formation et le développement de la formation tout au long de la vie. Elles s'exercent dans les groupements d'établissements appelés "GRETA", structures de mutualisation des compétences, des moyens de formation et de gestion, qui regroupent lycées, lycées professionnels et collèges.

Certains conseillers en formation continue sont affectés à la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue site de la DRAJES pour assurer la mise en œuvre de la politique de la région académique.

Pour ce faire, le CFC doit :

- Connaître l'environnement économique et social de son territoire, analyser les besoins d'emplois et de formation des entreprises et des individus,
- Assurer l'ingénierie de formation,
- Initier la conception de nouveaux dispositifs de formation, de nouvelles formes de pédagogie et des projets de formation innovants,
- Animer les équipes pédagogiques,
- Contribuer à l'élaboration des actions de formation,
- Assurer la veille sur le marché de la formation professionnelle, contribuer à l'élaboration de la politique commerciale, conduire des actions commerciales (prospection, promotion de l'offre, réponse aux appels d'offres...), négocier des projets avec les partenaires publics et privés,

- Contribuer à l'animation et la cohésion des établissements membres du groupement, participer à l'élaboration de la politique académique et du Greta et en assurer la mise en œuvre en lien avec les chefs d'établissement, dans le respect des axes stratégiques régionaux,
- Représenter le Greta auprès des interlocuteurs institutionnels,
- Participer aux démarches liées à la certification qualité, veiller au bon déroulement des actions de formation dont il a la charge et à la satisfaction des bénéficiaires et des clients.

2 - Condition particulières d'exercice

Installé au siège du lycée polyvalent de Kaweni à Mamoudzou, le CFC est amené à se déplacer sur toute l'île ainsi qu'occasionnellement sur les territoires adjacents.

Ses modalités d'exercice du métier sont indépendantes de son statut d'origine : il gère son temps de façon autonome en accord avec le DAFPIC, le Directeur opérationnel du GRETA-CFA dans le respect de l'organisation du service.

Particulièrement mobile sur la zone géographique de l'île qui lui est affectée. Il est indemnisé de ses frais de déplacement.

Le conseiller en Formation Continue perçoit une indemnité de sujétion spéciale mensuelle, exclusive de toute autre indemnité.

3 – Interlocuteurs

Auprès des entreprises et organisations diverses, il exerce des fonctions de conseil et d'ingénierie en formation d'adultes portant sur l'analyse du besoin économique et social, la conception de plans de formation, la connaissance des aides aux entreprises, la mise en œuvre d'actions de formations. Ces fonctions sont aussi exercées vers d'autres partenaires tels que les collectivités territoriales et les services extérieurs de l'État.

Auprès des stagiaires, le Conseiller en Formation Continue participe aux dispositifs d'information, de bilan, d'évaluation des acquis et d'orientation.

Auprès des formateurs, le Conseiller en Formation Continue aide à la recherche et à la production pédagogique, en particulier dans les domaines de la conception de l'alternance, de l'individualisation de la formation et de la validation.

Auprès des coordonnateurs et des personnels administratifs du GRETA-CFA et/ou du GIP FCIP, il assure un rôle de cadrage, de vérification et de contrôle de leurs activités en lien avec la production des actions de formation.

Auprès des Chefs d'établissement et de leurs adjoints, membres ou pas du GRETA et des DDFPT, il est, au sein d'une équipe, force de proposition pédagogique et technique pour l'élaboration de la politique de développement du GRETA et du GIP-FCIP et assure la mise en œuvre de celle-ci en cohérence avec les orientations nationales et la politique académique de Formation Tout au Long de la Vie.

4 - Situation administrative

Le Conseiller en formation continue, est mis à la disposition par le recteur auprès du GRETA et du GIP-FCIP de Mayotte.

- Pour le CFC confirmé, il conserve son appartenance à son corps d'origine dans lequel sa carrière continue d'évoluer.
- Pour le CFC non confirmé, la première année d'exercice est dite probatoire, au cours de laquelle il bénéficie d'un accompagnement d'adaptation à l'emploi. Cette année doit permettre à l'agent nouvellement recruté d'assimiler l'importance de la notion de « réseau » dans son nouvel environnement professionnel. Après recrutement, tout nouveau CFC est stagiaire, il sera accompagné par un CFC tuteur tout au long de l'année probatoire. Un jury se prononce en fin de stage sur la validation de l'année probatoire lors de la présentation d'un mémoire professionnel. L'intéressé est confirmé ou non dans les fonctions de CFC avec délivrance d'un certificat de qualification.

5 – Conditions de candidatures

- Les Conseillers en Formation Continue d'autres académies
- Tous les fonctionnaires d'inspection, de direction, d'orientation, d'éducation et d'enseignement ainsi que ceux de la catégorie A du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Les fonctionnaires titulaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, appartenant à un corps, à un cadre d'emploi ou à un emploi de catégorie A. Pour exercer les fonctions de conseillers en Formation Continue, ces personnels devront être détachés dans un des corps mentionnés à l'alinéa précédent, nonobstant toute disposition contraire figurant dans les statuts de ces corps.
- Les personnels contractuels de l'Éducation Nationale justifiant d'un titre ou diplôme de niveau 6 complété par trois années d'expérience professionnelle en formation continue.
- Les candidats extérieurs justifiant d'un titre ou diplôme de niveau 6 complété par trois années d'expérience professionnelle en formation continue.

6 - Déroulement de carrière

Évaluation : Tous les CFC sont évalués sous forme d'un entretien réalisé par le DAFFPIC.

Le suivi de carrière des CFC titulaires enseignants est assuré par l'Inspecteur en charge de la formation continue.

Évolution de carrière : Les CFC exercent initialement auprès de l'académie qui les recrute. Ils peuvent par la suite exercer auprès d'une autre académie dès lors que des postes sont déclarés vacants.

7 - Descriptif du profil recherché

Motivé, dynamique, le Conseiller en Formation Continue maîtrise parfaitement les techniques de communication et a des aptitudes marquées pour la négociation et l'animation. Amené fréquemment à formaliser, il doit faire preuve de réelles qualités rédactionnelles et maîtriser les outils bureautiques.

Disponible et mobile.

Un goût et une pratique du travail en équipe sont indispensables.

En raison de la diversité des activités liées à sa fonction, le Conseiller en Formation Continue doit savoir s'organiser et gérer son temps.

Informations complémentaires

Les dossiers de candidature constitués d'un dossier de candidature, d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation doit parvenir **avant le 15 octobre 2023 18h00** par voie électronique à :

- dafpic@ac-mayotte.fr

- delphine.douce@ac-mayotte.fr

Les entretiens seront organisés en présentiel ou à distance par visio conférence **première quinzaine de novembre 2023.**

Poste vacant à pourvoir au plus tôt.